



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Langues, littératures et civilisations  
étrangères

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

---

# Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI130004186

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :  
Université de Strasbourg.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères* (LLCE) de l'Université de Strasbourg propose actuellement un cursus d'étude dans dix langues vivantes (*Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Japonais, Arabe, Persan, Turc, Hébreu, Russe*). Elle prévoit l'ouverture de deux autres cursus : *Études nord-européennes* (néerlandais et langues scandinaves) et *Chinois*. Deux nouveaux parcours s'ajoutent aux cursus existants : *Espagnol-Arabe* et *Espagnol-Portugais*.

En 3<sup>e</sup> année, la licence *LLCE* dispose également d'une préparation au professorat des écoles en *Allemand* et en *Anglais*.

La formation *LLCE* conduit dans chacune des langues étudiées au diplôme de licence et permet d'accéder en poursuite d'études à des masters recherche, des masters enseignement ou des masters professionnels, soit à l'Université de Strasbourg, soit dans d'autres universités.

L'organisation des études est la même pour chacune des langues proposées : des enseignements de langue, littérature, civilisation, linguistique et didactique ; des enseignements de spécialisation dans une ou plusieurs des sous-disciplines ; des enseignements d'exploration de domaines voisins d'aires géoculturelles proches. A ces enseignements s'ajoutent des cours de méthodologie, la préparation à une certification en informatique, les stages linguistiques et professionnels. Certaines langues (*Arabe, Turc, Russe*) comportent deux parcours en 1<sup>ère</sup> année : parcours *Débutants* et parcours *Non débutants*. Les étudiants ont la possibilité d'accomplir des séjours d'études dans une université étrangère au cours de la licence.

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence de *Langues, littératures et civilisations étrangères* se compose de 10 spécialités qui sont l'Allemand, l'Anglais, l'Espagnol, l'Italien, le Japonais, l'Arabe, le Persan, le Turc, l'Hébreu et le Russe. Le projet pédagogique de la licence LLCE est cohérent et de qualité. Cette formation permet aux étudiants d'acquérir les connaissances et les aptitudes attendues d'une licence de ce type grâce aux enseignements disciplinaires fondamentaux, aux enseignements d'une deuxième langue vivante, d'options d'ouverture, de méthodologie et d'informatique. Certaines langues (*Turc, Russe, Allemand, Études nord-européennes, Espagnol, Anglais, Italien, Arabe*) offrent plusieurs parcours destinés à favoriser la construction d'un projet professionnel. Le contrôle des connaissances et des aptitudes s'effectue sous forme de contrôle continu, permettant aux étudiants de vérifier leur progression. Il semblerait que l'évaluation des enseignements à l'aide d'un questionnaire, unité d'enseignement par unité d'enseignement, année par année, ne soit pas encore entrée dans les pratiques de la formation.

Les enseignements de méthodologie du travail universitaire et d'initiation à la recherche, la possibilité d'effectuer un stage volontaire en semestre 2, un stage en milieu professionnel en semestre 6, et l'encouragement à la mobilité internationale (semestre ou année d'études dans une université étrangère) sont des dispositifs obligatoires mis en œuvre dans le cadre de la licence LLCE. D'autres dispositifs d'aide à la réussite bénéfiques aux étudiants en difficulté tels que les enseignements de mise à niveau, les passerelles en vue de réorientations et l'information en cours de cursus, également obligatoires, n'ont pas encore été appliqués par la formation.

Parmi les dispositifs d'aide à la réussite figure l'élaboration d'un projet professionnel, destiné d'une part à faciliter l'insertion professionnelle à l'issue de la licence, et d'autre part à élaborer la poursuite des études au-delà de la licence. Il semblerait que la formation LLCE ne se soit pas appropriée cette mission d'insertion professionnelle et que le devenir professionnel des étudiants à l'issue de la licence, qu'ils soient titulaires du diplôme ou non diplômés, ne soit pas connu.

Bien que les équipes pédagogiques soient définies spécialité par spécialité dans le dossier, il ne ressort pas clairement si et comment elles prennent en compte les résultats des différentes évaluations et le suivi de la population étudiante dans le pilotage de la formation.

Le dossier fourni est complexe en raison du grand nombre de spécialités de la licence LLCE. Un certain nombre d'informations (le tutorat, l'information aux étudiants, l'aide à l'élaboration du projet professionnel, le suivi de la population étudiante) sont manquantes ou insuffisamment décrites pour pouvoir être évaluées. Les fiches RNCP et les annexes descriptives au diplôme sont renseignées de manière inégale et ne contiennent pas toujours les éléments obligatoires. Alors que la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères* se justifie notamment au vu de sa situation géographique et de son projet pédagogique, l'aide à la réussite et la professionnalisation sont trop peu développées.

- Points forts :

- le projet pédagogique est cohérent et de qualité.
- La formation comporte des stages linguistiques et professionnels dans les pays des diverses langues correspondant aux spécialités étudiées.

- Points faibles :

- Les étudiants ne disposent pas d'informations en cours de cursus.
- Le dossier ne donne pas d'informations sur l'insertion professionnelle des étudiants ni sur la poursuite d'études.
- Certaines données sur le tutorat, l'information aux étudiants, l'aide à l'élaboration du projet professionnel, le suivi de la population étudiante manquent dans le dossier ou sont insuffisamment décrites.

## Recommandations pour l'établissement

En l'état, la licence de *Langues, littératures et civilisations étrangères*, bien que justifiée, ne correspond pas de façon satisfaisante à l'ensemble des critères d'évaluation. Il serait bénéfique à la formation de mettre l'accent sur l'aide à la réussite, le suivi des étudiants et leur insertion professionnelle.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITÉ ALLEMAND  
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	Années antérieures à la fusion des trois universités de Strasbourg - Données indisponibles			103	115
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)				53	55
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3				59	69
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante				Mention 8	Mention 5
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)				34,9	
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				59,63	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire					
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					
		L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011	
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	432	420	432		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	108		12		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention		20			
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs				4031.25	
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs				588	

**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITÉ ANGLAIS**  
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	Années antérieures à la fusion des trois universités de Strasbourg - Données indisponibles			273	292
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)				115	136
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3				97	85
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante				Mention 8	Mention 5
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)				21,20%	
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				67,4	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire					
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					
		L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011	
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	420	396	432		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	108		12		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	25	25	25		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	4685				
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs					

**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITÉ ARABE**  
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	Années antérieures à la fusion des trois universités de Strasbourg - Données indisponibles			18	30
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)				10	12
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3				20	24
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante				Mention 8	Mention 5
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)				26,30%	
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				68,42	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire					
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					
			L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	408	396	360		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	108		12		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	4	4	4		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs				932	
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs				300	

**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITÉ ESPAGNOL**  
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	Années antérieures à la fusion des trois universités de Strasbourg - Données indisponibles			47	28
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)				25	15
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3				17	22
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante				Mention 8	Mention 5
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)				37,5	
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				47,92	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire					
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					
<b>Indicateurs de la spécialité</b>					
		<b>L1 en 2010-2011</b>	<b>L2 en 2010-2011</b>	<b>L3 en 2010-2011</b>	
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)		396	372	384	
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle		108		12	
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention		5	5	5	
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs		1047.33			
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs		25			

**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITÉ HÉBREU  
(fourni par l'établissement)**

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	Années antérieures à la fusion des trois universités de Strasbourg - Données indisponibles			7	5
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)				4	1
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3				9	6
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante				Mention 8	Mention 5
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)					
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)					
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire					
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					
		L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011	
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)		372	348	396	
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle		108		12	
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention		2	2	2	
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs		471.50			
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs					



**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITÉ ITALIEN**  
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	Années antérieures à la fusion des trois universités de Strasbourg - Données indisponibles			16	17
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)				5	7
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3				5	7
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante				Mention : 8	Mention : 5
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)				31,30%	
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				56,25	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire					
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					
		L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011	
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	384	396	408		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	108		12		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	3	3	3		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	398				
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	183				



**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITÉ JAPONAIS**  
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	Années antérieures à la fusion des trois universités de Strasbourg - Données indisponibles			84	95
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)				27	26
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3				9	17
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante				Mention 8	Mention 5
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)				21,4	
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				67,86	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire					
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					
		L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011	
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	420	396	396		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	108		12		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	3	3	3		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	698				
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	88				



**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITÉ PERSAN**  
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	Années antérieures à la fusion des trois universités de Strasbourg - Données indisponibles			9	8
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)				1	9
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3				8	2
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante				Mention 8	Mention 5
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)				44,4	
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				55,55	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire					
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					
			L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)			384	372	360
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle			108		12
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention			2	2	2
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs			740		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs					

**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITÉ RUSSE  
(fourni par l'établissement)**

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	Années antérieures à la fusion des trois universités de Strasbourg - Données indisponibles			20	34
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)				8	10
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3				8	2
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante				Mention 8	Mention 5
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)				35,00%	
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				65,00%	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire					
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					
			L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)			408 (spécialistes) 456 (débutants)	372	384
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle			108		12
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention			3	3	3
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs			618		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs					

**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITÉ TURC**  
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	Années antérieures à la fusion des trois universités de Strasbourg - Données indisponibles			39	49
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)				17	25
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3				8	19
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante				Mention 8	Mention 5
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)				48,7	
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				46,15	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire					
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					
		L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011	
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)		408	396	408	
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle		108		12	
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention		3	3	3	
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs		702			
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs		72			



# Observations de l'établissement



**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
**Directeur**

**Agence d'évaluation de la recherche et de  
l'enseignement supérieur**  
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne  
75002 PARIS

**Alain BERETZ**  
**Président**

**Affaire suivie par**  
**Frédérique GRANET-**  
**LAMBRECHTS**  
Vice-présidente Formations  
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

**Objet :** Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters  
**Nos Réf. :** FG/MA/N° 2012-076

**Secrétariat :**  
Martine ARRO  
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62  
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n°S3LI130004186

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

**«Les étudiants ne disposent pas d'informations en cours de cursus» :**

Cette affirmation est erronée dans la mesure où les brochures éditées par les différents départements, réactualisées chaque année, livrent un grand nombre d'informations. Par ailleurs, les étudiants bénéficient d'un suivi individuel («enseignants référents») et peuvent en outre consulter l'enseignant de leur choix à tout moment : tous les enseignants affichent des heures de permanence hebdomadaires. Enfin, on observera que des réunions d'informations sont organisées régulièrement, notamment au début de chaque année universitaire, parmi lesquelles on compte notamment : des journées de pré-rentrée par l'équipe pédagogique de chaque cursus et département : accueil des étudiants, présentation du cursus, du fonctionnement, de la maquette etc., conseils par les enseignants et les tuteurs ; des visites de bibliothèques ; des réunions d'information sur les modules transversaux organisés au niveau de la faculté (PPP, et MTU) ou de l'université (C2i).

On remarque également que du premier jour de la rentrée jusqu'au 15 octobre, une salle est spécifiquement dédiée à l'accueil, à l'information, à l'aide aux inscriptions pédagogiques. Les étudiants peuvent y trouver toute la documentation imprimée nécessaire (fiches pédagogiques, les

livrets des cursus, les livrets des options etc). L'accueil et l'animation sont assurés par des tuteurs formés à cet effet. Chaque département bénéficie d'un panneau d'affichage permettant de diffuser les informations importantes, es emplois du temps. Enfin le site web de la faculté et de chaque département reprend l'ensemble de ces informations, qu'il propose sous forme téléchargeable.

**«Le dossier ne donne pas d'informations sur l'insertion professionnelle des étudiants, ni sur la poursuite d'études»**

Ces dispositifs commencent à se mettre en place à l'Université de Strasbourg, d'une part, et d'autre part, la Faculté des langues et des cultures étrangères ne dispose pas à l'heure actuelle des moyens administratifs nécessaires pour répondre à cette problématique de manière satisfaisante.

**«Tutorat, aide à l'élaboration du projet professionnel, suivi de la population étudiante»**

La Faculté des langues et des cultures étrangères vient de réorganiser en la mutualisant son offre d'enseignement en matière de préparation à l'élaboration du projet professionnel, notamment sous la forme d'une coopération renforcée avec le service spécialisé de l'Université de Strasbourg («Espace Avenir»).

Pour le tutorat et le «suivi de la population étudiante», il est utile d'évoquer brièvement le **«Plan réussite en licence»**, dont on peut tirer un bilan. Ce plan est réalisé par la mise en place chaque semestre d'un ensemble d'actions pour lesquelles le CEVU attribue régulièrement une somme d'environ 40000 euros. Les actions se déclinent ainsi : tutorat (remise à niveau, pratique de l'oral) ; enseignants-référents pour le suivi individualisé (suivi par rendez-vous, par courriels, etc. ) ; enseignants (séances spécifiques de soutien en grammaire, traduction, méthodologie, etc., bilans de fin de semestre, entretiens sur orientation pour les étudiants les plus en difficulté) ; activités d'intégration : ateliers de pratique théâtrale en langue étrangère, ciné-clubs avec débats (pratique de la langue orale). Mais Le résultat est particulièrement décevant : malgré une mobilisation générale des équipes pédagogiques et un lourd travail de mise en place du dispositif (recherche de salles, intégration dans l'emploi du temps en début de semestre, plaquettes d'information, affichage, information par « démarchage » direct dans les cours de première année pour inciter les étudiants à assister à ces séances, recrutement des tuteurs, recrutement d'enseignants etc.) force est de constater que les étudiants ne s'emparent pas massivement des possibilités qui leur sont offertes : la fréquentation des cours, notamment, devient vite très faible, tandis que les possibilités de rencontrer les enseignants référents sont notoirement sous-utilisées.

L'échec relatif mais sensible du «Plan réussir en licence» renvoie aux grands problèmes non résolus de l'université : absence de sélection et souvent de motivation chez beaucoup d'étudiants qui choisissent certaines filières par défaut, faibles attentes vis-à-vis de l'institution, manque de disponibilité des étudiants salariés, etc.